

Liste de sous-secteurs

Lot 9: Éducation, emploi et affaires sociales

A. EXPERTISE COMMUNE À TOUS LES SECTEURS / LOTS

L'expertise devra, au minimum, couvrir

l'ensemble du cycle de projet :

- a. identification et préparation / formulation du programme / projet,
- b. mise en œuvre de l'aide,
- c. préparation du cahier des charges (services, travaux, fournitures, ...) et évaluation des offres (marché),
- d. évaluations (ex-ante, intermédiaires, ex-post, etc.), suivi

ainsi qu'un certain nombre d'aspects horizontaux:

- e. politiques et réformes (inter)sectorielles,
- f. évaluations/études (inter)sectorielles et macroéconomiques (économiques, budgétaires) (y compris analyse des dépenses publiques),
- g. législation, réglementations et application de la loi,
- h. rapprochement de la législation (acquis communautaire),
- i. renforcement institutionnel,
- j. formation et recherche,
- k. actions de sensibilisation (y compris l'information et la communication),
- l. systèmes d'information et aspects technologiques,
- m. questions de genre,
- n. questions environnementales,
- o. lutte contre le VIH/SIDA (impact, prévention, atténuation).

B. DESCRIPTION TECHNIQUE

A. Éducation (formelle et non formelle)

1. Éducation de la petite enfance (éducation préscolaire).
2. Enseignement primaire (enseignement élémentaire général pour les enfants).
3. Enseignement secondaire (enseignement secondaire général pour les cycles moyens et supérieurs).
4. Enseignement supérieur (licence et maîtrise universitaires, diplômes de l'enseignement supérieur et technologique; bourses d'études).
5. Education de base pour jeunes et adultes (y compris alphabétisation et apprentissage du calcul).
6. Analyse, réforme et gestion du secteur de l'éducation (politique de l'éducation, financement, planification et programmation ; aide aux ministères de l'éducation, à l'administration et au développement de systèmes de gestion ; évaluation et renforcement des capacités institutionnelles ; gestion et direction des écoles ; développement des programmes d'études et des matériels pédagogiques).

B. Enseignement et formation professionnels (formels et non formels)

7. Formation professionnelle initiale, enseignement technique au niveau secondaire et formation technique supérieure.
8. Formation en alternance, formation en cours d'emploi, tas et apprentissage.

9. Analyse, réforme et gestion du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnels (y compris l'analyse et les mesures visant à renforcer les liens entre l'enseignement technique et la formation professionnelle et le marché du travail et à encourager l'engagement du secteur privé).

C. Marché du travail et emploi (formels et non formels)

10. Structure et caractéristiques de la force de travail (taux d'activité et tendances ; caractéristiques des chercheurs d'emploi et procédures de recherche d'emploi ; structure industrielle, professionnelle, par âge, par qualification et par sexe de l'emploi et tendances; croissance et tendances de l'emploi par sexe et par région; emploi à temps partiel, contrats à court terme et durée du travail ; activité indépendante et emploi dans des entreprises familiales ; emploi dans le secteur public; projections en matière d'emploi).
11. Institutions/gestion du marché du travail, services d'emploi et bureaux de placement (bureaux de placement ; part de marché des bureaux de placement publics; bureaux de placement privés ; autres mécanismes d'intermédiation).
12. Politique salariale et marché du travail (accords/conventions collectifs/sectoriels ; rémunérations, productivité, inflation et chômage ; changements en matière de rémunération du travail, de productivité et de coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière et d'autres secteurs de l'économie; salaires dans le secteur public / privé ; flexibilité salariale en relation avec la productivité et le chômage ; efficacité du processus de détermination des salaires).
13. Dialogue social (principaux textes de loi régissant les relations industrielles ; structure et organisation des syndicats ; participation syndicale ; organisations patronales ; négociations et conventions collectives ; procédures mises en œuvre en vue de la résolution de conflits de travail).
14. Création d'emplois (incidence de la perte d'emplois sur les différentes catégories; mobilité et rotation de la force de travail).

D. Utilisation de la société de l'information et de la connaissance

15. Apprentissage électronique (e-learning).
16. Technologies de l'information et de la communication (politiques).
17. Recherche et innovation.

E. Intégration et protection sociale (formelles et informelles)

18. Situation sociale et analyse d'impact.
19. Institutions responsables de la politique sociale et de sa gestion.
20. Politique, législation, régimes et réforme en matière de pensions.
21. Politique, législation, régimes et réforme en matière d'assurance maladie et accident.
22. Régimes d'assurance chômage.
23. Politiques et systèmes d'intégration et d'assistance sociale (subventions, transferts en liquidité, programmes spéciaux destinés aux groupes vulnérables et marginaux, comme par exemple les personnes âgées, les handicapés, les ménages dirigés par une femme, les orphelins, les enfants des rues, ...).

F. Pauvreté

Analyse et suivi de la pauvreté (y compris les stratégies relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement et à la réduction de la pauvreté, analyse des partenaires et du bénéficiaire final).